



Administration Communale de Mertert-Wasserbillig  
1-3, Grand-Rue \ L-6630 Wasserbillig  
Adresse postale : B.P.4 \ L-6601 Wasserbillig



## **AVIS DE PUBLICATION**

Il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 27 février 2026, le conseil communal a adopté l'avenant numéro 9 relatif au règlement de circulation.

Cette délibération a été approuvée le 18 mars 2026 par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures, avec la référence 322/26/ER.

Le texte de la délibération est à la disposition du public, à la maison communale, du 26 mai 2026 au 10 juin 2026 inclus.

Wasserbillig, le 26 mai 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

